



restitution après vol de véhicule

Par **fredo34300**, le **27/02/2021** à **08:18**

Bonjour à tous,

On m'a volé mon véhicule le 27/07/2020, mon assureur me dit que mon véhicule a été retrouvé le 24/08/2020 mais je n'ai aucun document me le prouvant, aurais du recevoir un courrier me disant que le véhicule avait été retrouvé ?

Ensuite, mon véhicule devrait m'être restitué le 1/03/2021, c'est à dire 7 mois après le vol.

Que dois je faire récupérer le véhicule et ensuite quel type de démarches dois je faire à ce sujet, tout en sachant que pendant les 7 mois j'ai payé mes mensualités de remboursement et aussi mon assurance sans avoir le véhicule ?

Merci pour vos réponses car je ne veux pas laisser cette affaire sur simple décision unilatérale et sans aucune discussion avec mza compagnie d'assurance.